

« Rues aux enfants, rues pour tous »

Nouvel appel à initiatives des Hauts-de-France 2023-2024



Le groupe d'appui de la région Hauts-de-France, animé par le [Crem](#), vous invite à répondre à l'appel à initiatives « Rue aux enfants, Rue pour tous » avec l'appui du Collectif national des « Rues aux enfants, Rues pour tous » à l'origine de la démarche constitué de l'ANACEJ, du Cafézoïde, de Rue de l'Avenir et de Vivacités Ile-de-France.

Une rue aux enfants, c'est quoi ?

Il s'agit d'une rue ou d'une place normalement ouverte à la circulation motorisée que l'on ferme temporairement pour que les enfants puissent jouer librement sur toute sa largeur en toute sécurité. Des barrières doivent être placées afin de délimiter la « Rue réservée au jeu ». Des installations de jeux peuvent être disposées, des animations proposées. Organisée en collaboration avec différents acteurs (collectivité, parents, associations...), cette journée est l'occasion pour les enfants de s'approprier leur environnement et de (re)découvrir leur ville.

Pourquoi organiser « Une rue aux enfants » ?

Le droit à la ville, le droit à jouer

La priorité donnée à la circulation motorisée a exclu l'enfant de la rue. Pourtant, **pratiquer la ville « librement » comme marcher, courir, jouer est un droit essentiel au développement de l'enfant** : apprentissage de l'autonomie, construction de son identité. Il est nécessaire de lui redonner une place plus importante et reconnue dans l'espace public, dans l'esprit de la Convention internationale des droits de l'enfant. **La Rue aux enfants offre un cadre privilégié et stimulant pour l'enfant, une façon de reconquérir sa place dans l'espace urbain !**

Rue aux enfants, rue pour tous !

Une « rue aux enfants » appartient également à tous ses habitants. **C'est l'occasion de provoquer la rencontre entre les différentes générations, d'insuffler de la convivialité et de l'enthousiasme. Il s'agit de faciliter le partage de l'espace public et sa réappropriation par les jeunes et plus largement les citoyens** : création de zones de circulation apaisée pour inciter aux déplacements à pied ou à vélo favorables à la santé, végétalisation d'espaces publics, installation de mobiliers (de jeux) éphémères ou durables...

« La rue aux enfants, rue pour tous » offre un cadre privilégié et stimulant pour une reconquête de l'espace public par les habitants de tous les âges !

Pourquoi un appel à initiatives 2023-2024 ?

Depuis 2015, trois premiers appels à initiatives nationaux du collectif national ont permis de voir naître 150 « Rues aux enfants rues pour tous » sur le territoire national dont une trentaine en région Hauts-de-France. Fort de ces succès, le groupe d'appui « Rue aux enfants, rue pour tous » de la région Hauts-de-France reprend cette démarche d'accompagnement de projets. **Il aura pour mission de faire émerger, soutenir des initiatives collectives pour mettre en place de manière régulière une « Rue aux enfants » en collaboration avec les collectivités territoriales concernées.** Il apportera une attention particulière aux projets issus des quartiers en politique de la ville, ainsi qu'à ceux situés dans les secteurs périurbains et ruraux.

Les porteurs de projet retenus bénéficieront d'un **accompagnement méthodologique dans les différentes phases de la réalisation de leur projet** par d'anciens porteurs de projets et/ou par des experts. Leur initiative sera valorisée au niveau local, régional en particulier par la remise d'un label et le porteur pourra participer aux actions du réseau telles que des rencontres d'échanges, visioconférences, diffusion de ressources...

Les membres du groupe d'appui des Hauts-de-France :

Le collectif des Idées / les Potes en Ciel, le Crem animé par ADAV et En Savoir Plus, le Conseil Municipal d'Enfants de la Ville de Lille, le Bar'abadum, le Conseil Municipal des Jeunes de la Ville de Bailleul, Ludoplanète à Beauvais, la Ville d'Arras

Le Comité de Validation, quant à lui, est composé de représentants du CAUE du Nord, du CAUE du Pas-de-Calais, de l'Association Droit au Vélo, de Récréations Urbaines, du CEREMA, de la Métropole Européenne de Lille.

Qui peut répondre ? Comment déposer un projet ?

Les collectifs d'habitants, les conseils de quartiers, les conseils citoyens, les associations, en particulier les associations de quartier, les cafés des enfants, les conseils d'enfants et de jeunes, les ludothèques, les collectivités locales et leurs structures (centres sociaux, maison de quartier, centres de loisirs...), pourront déposer un projet :

jusqu'au 15 juin 2023 : recueil des projets pour une organisation après l'été 2023.

Attention, si vous avez déjà été lauréat, inutile de déposer un nouveau dossier !

Le dossier de candidature est accessible dès maintenant [ici](#)

Site national « Rue aux enfants, Rue pour tous » consultable [ici](#)

Dossier de valorisation Rue aux enfants - Hauts-de-France [ici](#)

Contact :

Judicaël Potonnec

judicael.potonnec@ecomobilite.org

Tél. : 03 20 52 97 58